

EXPRESSION

Journal d'information de la ville de Bessancourt

Enchantons

2017



4 | Assurer la sécurité, un engagement quotidien



7 | Partageons la Grande Musique !



9 | Dossier spécial : La Maison Donald WINNICOTT



Commission 3.0 le samedi 10 septembre



Visite de l'Assemblée Nationale par les Seniors organisée par le Jean-Noël CARPENTIER, Député du Val-d'Oise et le Maire, le jeudi 22 septembre



Raid du Val-d'Oise les 15 et 16 octobre



Semaine bleue du 3 au 9 octobre



Tousazi'Musik le samedi 15 octobre à la bibliothèque Keller



Cérémonie du 11 novembre



Winter Rising Festival le samedi 19 novembre, à la Salle Paul Bonneville



Exposition « Les animaux de la Grande Guerre » du 7 au 24 novembre à l'Espace Marc Stecker



Soirée du Conte en Val d'Oise 26 novembre à la bibliothèque Keller



Exposition la mer « Du rivage au grand large », du 15 novembre au 3 décembre à la bibliothèque Keller



Journée Internationale de la personne handicapée et inauguration de la première balançoire adaptée le samedi 03 décembre



Marché de Noël le 03 décembre sur le parvis de la mairie



Soirée western organisée par le CME 25 novembre en salle Paul Bonneville

Sommaire

EN IMAGES I	2
L'ACTU : I Le CME change de visages	4 à 8
DOSSIER SPECIAL I LA MAISON DONALD WINNICOTT	9 à 12
ZOOM SUR I Une amitié franco-portugaise	13
VIVRE À BESSANCOURT I Le Plan viabilité hiver	14 à 15
LOISIRS ET SORTIES I « Yes We Sing » revient	16 à 17
VIE MUNICIPALE I Expression d'élu(e)	18 à 19

Horaires :

Un accueil unique vous reçoit à l'hôtel de ville :

- Les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Les jeudis de 13h30 à 17h30
- Les samedis de 9h30 à 12h

Les usagers peuvent être reçus sur rendez-vous les jeudis de 17h30 à 19h et les samedis de 8h30 à 9h30 et de 12h à 12h30.



Rentrée scolaire 2017/2018

Pour les enfants nés en 2014, il faut s'inscrire auprès du service scolaire de la mairie du 5 décembre 2016 au 15 février 2017 en fournissant les documents ci-dessous :

- > livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant,
- > le carnet de santé de l'enfant
- > e justificatif de domicile

À la suite de cette inscription, un certificat vous sera remis pour prendre contact avec la directrice de l'école maternelle St-Exupéry ou Lamartine afin de procéder aux formalités d'admissions définitives.

Toute demande de dérogation devra nous parvenir par courrier en mairie avant le 1^{er} mars 2017.

A noter

Le prochain conseil municipal aura lieu

9 février 2017 à 21h en Salle Paul Bonneville.

Directeur de la publication : Jean-Christophe POULET
Rédacteur en chef : Franck BERNARD
Conception, rédaction : Hawa FOFANA
Photos reportage : Darine BOUADIS - Ingimages - Antonio PEDALINO
Maquette et impression : Agence Florilèges
Dépôt légal : 4^e trimestre 2014 - Tirage : 3100 ex.
Imprimé sur papier PEFC, issu de la gestion durable des forêts.



Retrouvez toute l'actualité de votre ville sur www.ville-bessancourt.fr



Rejoignez-nous !

Édito



“ Nous devons continuer de défendre fermement notre République et nos valeurs communes. ”

Mesdames, Messieurs,

Cette année sera importante pour notre pays avec l'élection du prochain Président de la République ainsi que celle de nos parlementaires. Notre pays a autant besoin de stabilité, de réformes que de confiance en son avenir dans un contexte international complexe. En 2016, notre pays fut de nouveau meurtri par les attentats. Nous devons continuer de défendre fermement notre République et nos valeurs communes. Malgré l'inquiétude et parfois la colère, la démagogie et les extrémismes n'ont jamais apporté de solutions, l'histoire nous l'a appris. Choisir les dirigeants capables de relever des défis très importants est de notre responsabilité de citoyens et d'électeurs. Vous pouvez le constater sur notre couverture et sur nos affiches, nous avons volontairement choisi pour Bessancourt un slogan optimiste pour 2017 !

En effet, l'année débutera sous le signe de l'avenir avec l'ouverture de la toute nouvelle maison Donald Winnicott qui regroupera les services de la petite enfance. Cette belle maison sera aussi celle de rencontres avec les parents et les professionnelles de l'éducation.

Le développement de l'éco-quartier qui a accueilli ses premiers habitants en 2016 continuera. Vos élus travaillent en ce moment sur la programmation des équipements publics à réaliser et en premier lieu sur le nouveau groupe scolaire.

Le développement économique et du commerce avec de nombreux projets programmés pour 2017 et 2018 sera au cœur de cette année.

La sécurité est une priorité de notre équipe. La police Municipale s'est d'ailleurs illustrée en appréhendant les racketteurs qui sévissaient près de notre collègue. J'ai demandé au conseil municipal de m'autoriser par son vote du 15 décembre 2016 à adhérer à un service de police intercommunale de nuit et au développement de la vidéo protection, le tout coordonné par Val Parisis Agglo.

Une concertation importante s'est engagée sur le projet de réhabilitation d'une partie du quartier des Brosses et Malais avec le bailleur et l'Amicale des Locataires. Mon exigence sur ce dossier est constante : ce projet doit correspondre à la volonté de la ville en matière d'urbanisme et d'environnement et d'autre part tous les habitants doivent rester sur le quartier, logés conformément à leurs besoins.

Vous le constatez, les projets seront nombreux en 2017 ainsi que les occasions d'échanger à leur sujet avec vous.

Je vous souhaite une année 2017 heureuse et sereine pour vous-même, votre famille et vos proches.

Jean-Christophe POULET
Maire de Bessancourt

Vie au quotidien

TRANQUILLITE PUBLIQUE

Assurer la sécurité de tous, un engagement quotidien

La sécurité de tous est une priorité pour les élus Bessancourtois. Le contexte difficile dans lequel le pays est plongé depuis plusieurs mois, impose une politique forte et engagée pour assurer la sécurité des personnes et des biens. Sécurité dans les écoles et l'ensemble des équipements de la ville, aux abords des lieux de cultes, dans les rues, mais aussi prévention et information, les champs d'action de la police municipale sont nombreux pour garantir aux Bessancourtois la qualité de service public qui leur est due. Aussi, la politique de l'équipe municipale, en matière de sécurité, évolue vers une action publique plus performante et plus efficiente et se tourne vers l'intercommunalité.



La police municipale, un service de proximité pour la sécurité de tous

À Bessancourt, le service de police municipale est composé de 3 agents, dont un brigadier-chef principal et deux Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP), agréés et assermentés. Sous l'autorité du Maire qui détient les pouvoirs de police, ils assurent une mission générale de surveillance et d'ilotage sur la ville.

Leurs principales missions :

Garantir la sécurité des biens et des personnes : Dans le cadre de patrouilles de surveillance sur la voie publique, en voiture, à pied et en VTT, les agents de la Police Municipale assurent un service de proximité auprès des habitants. Connus de tous, ils effectuent un travail de prévention, d'information et de sensibilisation auprès de la population et notamment en direction des personnes les plus vulnérables.

Lutter contre la délinquance : Leur présence sur le terrain permet de prévenir la délinquance. Le policier municipal (brigadier-chef) peut quant à lui, interpellier des individus dans le cadre de flagrants délits (troubles à l'ordre public, consommation ou revente de stupéfiants, conduite sous l'emprise d'alcool).



Assurer la sécurité routière et veiller au respect du Code de la route : la Police Municipale veille au respect des règles de sécurité routière et peut, à ce titre, verbaliser tous les contrevenants. Elle effectue également une surveillance du stationnement.

Sécuriser la traversée des plus jeunes : dans le cadre des Points Ecoles, des « gilets jaunes » assurent la sécurité des enfants et coordonnent le stationnement des véhicules, lors des entrées et sorties des écoles. La police municipale assure aussi la sécurité toute l'année aux abords des écoles.

Surveiller les habitations pendant les vacances : à la demande de chaque administré, la Police Municipale effectue des passages au domicile des Bessancourtois durant leurs vacances. Il s'agit des OTV (Opérations Tranquillité Vacances).

Parole d'élus

WILLIAM MOSSÉ, Adjoint délégué au Conseil Local de Paisibilité et de Sécurité et à la circulation

Rencontre avec William MOSSÉ, en charge de deux dossiers importants pour Bessancourt : la création d'une Police Intercommunale et d'une vidéoprotection sur le territoire. Explication sur ces deux avancées pour la Ville.

La création d'une police municipale intercommunale, une démarche volontariste des élus du Val Parisis

Expression - Pouvez-vous nous dire en quoi consiste la police intercommunale ?

William Mossé - Avant toute chose, il convient de préciser les missions de la Police Municipale. Elle œuvre de 8h à 18h, c'est donc une police qui intervient essentiellement en journée. Nous sommes donc dépourvus de police agissant en soirée et la nuit, il est donc primordial pour nous de bénéficier d'une police intercommunale qui interviendra sur ces créneaux.

E. - Quelles sont les missions des brigades de soirée et de nuit ?

W. M. - Les missions de la brigade de soirée comme de celle de nuit consistent à couvrir l'ensemble du territoire du Val Parisis, de façon à assurer la sécurité en dehors des heures de service la police municipale. Ces brigades luttent ainsi contre une délinquance de nuit, à savoir les vols, les agressions ou encore les dégradations. En journée, cela relève plus de l'incivilité. Il s'agit ainsi d'assurer une continuité dans le service de sécurité, notamment sur les lieux accidentogènes la nuit, car la vitesse est plus importante de nuit qu'en journée. Ces polices intercommunales visent à compléter le service de la Police Municipale. Il faut savoir que les polices intercommunales de soirée et de nuit seront armées, mais l'armement des polices municipales reste du ressort de chaque maire.

E. - En quoi consiste ce service mutualisé entre différentes villes, est-il bénéfique pour Bessancourt ?

W. M. - La mutualisation est intéressante du fait du coût financier d'un

tel dispositif. En effet, plus il y a de communes contributrices, plus le coût est réduit. La participation financière de chaque commune est calculée en fonction du nombre d'habitants. De plus, grâce à un maillage important, il y aura plus de fonctionnaires présents sur le territoire, rendant ce service de proximité plus efficace. Cette action publique qui fait appel à la solidarité territoriale est plus performante car elle permet d'optimiser les moyens humains et matériels. Ce service sera géré par un seul et même centre opérationnel, le « centre de sécurité urbaine » (CSU). Ce centre comptera plusieurs opérateurs chargés de centraliser les appels des communes sur les temps de présence des brigades de soirée et de nuit.

E. - Quels sont les pouvoirs du Maire dans le cadre de cette nouvelle organisation ?

W. M. - Le Maire garde les pouvoirs de police dans sa commune. Le président de la communauté d'agglomération Val Parisis assure l'autorité administrative de chaque agent. Chaque Maire exerce l'autorité fonctionnelle sur les agents, au titre de ses pouvoirs de police.

La vidéoprotection, un outil complémentaire et nécessaire

E. - Quelles sont les avantages de l'implantation d'un tel dispositif sur Bessancourt ?

W. M. - Bessancourt n'est pas équipée en caméras, comme certaines autres communes du Val Parisis, c'est donc une opportunité pour elle de bénéficier de ce programme intercommunal. Avec le manque de visibilité sur des axes pouvant être potentiellement à risque, la vidéoprotection rendra le travail des services de sécurité plus efficace



« Les brigades de soirée et de nuit permettent d'assurer une continuité du service. »

E. - Combien de caméras seront-elles implantées et à quels endroits ?

W. M. - Bessancourt verra s'implanter sur son territoire huit caméras, soit une caméra pour 1 000 habitants. Le projet prévoit l'implantation d'une caméra supplémentaire sur les lieux de culte, l'église sera ainsi dotée d'un dispositif de vidéoprotection. Les autres seront placées dans des lieux stratégiques, à savoir : les établissements scolaires, les gymnases, l'Espace Marc Steckar, la gare et le long des pistes cyclables (de la gare à Frépillon). L'EcoQuartier des Meuniers en disposera également.

E. - Quel sera le planning d'implantation de la vidéoprotection sur la ville ?

W. M. - Les communes qui ne possèdent pas de caméras, dont Bessancourt, seront prioritaires. Leur déploiement devrait intervenir courant de l'année 2017.

E. - Comment s'organisera le travail « derrière » les caméras ?

W. M. - Le Centre de Sécurité Urbaine coordonnera l'ensemble du dispositif. Chaque commune disposera de ses propres opérateurs, ce qui permettra d'avoir des agents sur le terrain en lien avec des opérateurs qui seront au fait de tous les événements sur un même territoire.

Ce CSU disposera également dans ses locaux d'une cellule de garde à vue. Les caméras serviront également à la Police Nationale et permettront un partenariat renforcé. Chaque ville sera en lien direct avec le CSU. Je suis ce dossier de près et siège à la commission intercommunal de Val Parisis Agglo.

Citoyens

Le CME change de visages

Le 28 Septembre dernier, les écoliers Bessancourtois ont élu leur nouveau Conseil Municipal d'Enfants, composé de 24 enfants.

Le 28 Septembre dernier, les écoliers Bessancourtois ont élu leur nouveau Conseil Municipal d'Enfants, composé de 24 enfants. Durant les deux prochaines années, ils auront la noble tâche de représenter l'ensemble des enfants de Bessancourt et de porter de nouveaux projets sur la commune au sein de 3 commissions : Solidarité / santé / sécurité, Environnement et cadre de vie, Événements culturels et sport. Lors de la passation du 7 octobre dernier, le Maire et les élus du Conseil Municipal ont remercié les anciens élus pour leur engagement et leur investissement tout au long de leur mandat. Les nouveaux élus, eux, se sont montrés très motivés, avec déjà des projets plein la tête. Les nouveaux élus ont fait leurs premiers pas lors de la cérémonie du 11 Novembre, avec la lecture de « lettres de poilus, mots d'enfants » et ont participé à leur première commission des menus. Le 25 novembre, ils ont eu le plaisir d'organiser une soirée à



thème, lors de la « Soirée Western » qui fut un beau succès, grâce à leur implication et avec la précieuse aide des animateurs. Les jeunes élus souhaitent durant leur mandat mettre en place un journal, organiser des rencontres et des animations avec les personnes âgées, collecter des déchets pour une ville et une forêt plus propres et bien d'autres idées encore...



Parc du Château : des jeux pour tous

L'aire de jeux du Parc du Château compte désormais une balançoire dont le siège est adapté aux enfants en situation de handicap. Cette action s'inscrit dans la démarche qu'entreprend la ville pour améliorer l'insertion des personnes en situation de handicap à la vie locale (accessibilité des bâtiments municipaux et des espaces publics, mise aux normes des voiries,...). La balançoire représente une première action du plan de développement et de renouvellement des aires de jeux qui vise à la fois à garantir la sécurité des aires de jeux et leur adaptation pour un accès à tous.

Rencontre

DEMOS vu par les parents

Rencontre avec des parents impliqués sur le projet DEMOS.

Quelles sont les raisons qui vous ont poussée à postuler pour intégrer le dispositif DEMOS ?

Le projet était quand même très attrayant, je me suis dit « j'y vais, si ça marche tant mieux, sinon ce n'est pas grave ». Je disais à mon enfant, on y va mais si ça ne marche pas tant pis, par contre on le travaille ensemble et on s'implique vraiment. Ce qui est intéressant aujourd'hui quand je vois ce que

mon enfant fait, c'est quand même la pédagogie apportée dans cette manière de donner de la musique aux enfants. Ils n'ont pas à travailler la musique de manière fastidieuse, dans une école de musique, on travaille la musique et ensuite la musique arrive, tandis que là, c'est la musique qui arrive à eux. On leur demande d'écouter la musique et de produire un son, c'est une pédagogie innovante qui leur demande de travailler tous leurs sens. J'ai un enfant qui a un peu de mal en concentration, cette méthode est donc parfaite pour lui, je suis très contente. J'ai assisté à des répétitions, j'étais présente à la Philharmonie, les enfants sont constamment entourés par des adultes qui se relaient, ils ne sont pas lâchés une seule fois dans le vide. C'est le seul moyen de capter 100 élèves en

même temps et c'est génial. *DEMOS remplit donc parfaitement son rôle de relais entre les enfants et une musique pas toujours accessible ?*

Oui complètement, il faut également prendre en compte les difficultés scolaires, on ne parle pas de travail fastidieux, l'idée est de captiver les enfants vers une seule et même chose, le rythme, le son, une musique de très belle qualité. Ils ont une chance extraordinaire ces enfants de pouvoir côtoyer ce genre d'instruments. Je n'ai jamais entendu une contrebasse d'aussi près ou même un violon. Ils sont vraiment au cœur de la musique. Mon enfant a démarré DEMOS en mars et a participé à la Philharmonie en juin et je le sens complètement imprégné dans la musique. Culturellement, c'est juste génial.

Initiation

Partageons la **Grande Musique**

16 Bessancourtois âgés de 8 à 12 ans participent au projet DEMOS (Dispositif d'Éducation Musicale et Orchestrale à vocation Sociale).

Nos 16 musiciens en herbe pratiquent les instruments à cordes (violon, alto, violoncelle, contrebasse) et se réunissent régulièrement avec les enfants des autres communes du département, constituant ainsi l'Orchestre du Val-d'Oise. Les cours de chant/danse et de musique sont dispensés par des professeurs de la Philharmonie de Paris. L'année 2016/2017 sera rythmée par des séances d'une heure trente, deux fois par semaine, à l'Espace Marc Steekar. L'ensemble des enfants de l'orchestre DEMOS du Val-d'Oise se produiront en juin 2017 à la Philharmonie de Paris.

Témoignage

Mehmed-Ali, 11 ans, scolarisé en classe de 6^{ème}, participe au projet depuis le mois de mars 2016. Il nous parle de son expérience.

Expression - Pourquoi as-tu eu envie de participer au projet DEMOS ?

Mehmed-Ali - J'aime bien la musique et le violon. Quand j'ai vu le violon



et d'autres instruments à cordes, j'ai voulu m'inscrire.

E. - Qu'as-tu appris depuis que tu es dans DEMOS ?

M-A. - J'ai appris à utiliser un violon, à en prendre soin et aussi quelques notes de musique. Lorsque nous étions tous en stage, j'ai vu les autres instruments et cela m'a plu. J'ai découvert le monde de la musique classique, pas seulement le violon.

E. - Quel est ton plus beau souvenir

depuis le début de ta participation à DEMOS ?

M-A. - C'est à la Philharmonie de Paris. Quand j'étais sur la scène, il y avait plusieurs personnes, j'avais un peu peur. C'était bien, j'ai vu beaucoup de gens, je voyais mes parents. Quand nous étions assis en haut, on voyait les autres villes de DEMOS, c'était impressionnant.

E. - Est-ce que tes parents participent eux aussi au projet ?

M-A. - Mon père écoute plus de musique classique maintenant, mes parents sont avec moi dans le projet.

E. - As-tu découvert quelque chose que tu ne connaissais pas du tout grâce à DEMOS ?

M-A. - Avant je ne connaissais pas la Philharmonie, maintenant je sais ce que c'est.

E. - Comment envisages-tu la suite après DEMOS ?

M-A. - Après DEMOS je pense m'inscrire en musique, j'aimerais avoir des cours en plus en dehors de l'école. Je suis content et j'aime ce que je fais.



Avez-vous constaté un changement chez votre enfant depuis qu'il participe à DEMOS ? Quelle est la plus-value que DEMOS lui apporte dans sa vie au quotidien ?

Il écoute de la musique classique, il regarde les vidéos de la Phil-

harmonie sur la tablette, il chante les chansons. Il est entré dans la musique. Il n'aimait pas le violon mais il est plus impliqué, il note les notes même si ce n'est pas obligatoire. Il est motivé.

E. - En tant que parent, avez-vous plus

d'intérêt pour la musique classique ?

Je ne connaissais pas la musique classique, et j'adore ! Lorsque j'arrive dix minutes avant et que je les entends, je me dis « mais quelle chance ils ont ces enfants ! ». Même les autres parents sont étonnés. C'est vraiment une chance extraordinaire.

Au niveau de votre relation avec votre enfant, cela a-t-il apporté quelque chose en plus ?

J'ai toujours été derrière mon enfant, nous sommes très proches, mais DEMOS est devenu plus important qu'une autre activité.

Avez-vous une suggestion ? Quelque chose à dire de plus sur DEMOS ?

Il faudrait peut-être l'ouvrir à davantage d'enfants, élargir le groupe. Mais nous avons beaucoup de chance, car toutes les villes ne le font pas.

#EcoQuartier

Les Meuniers : la première tranche se développe

Les travaux d'aménagement des futurs espaces publics des Meuniers, ainsi que la construction des premiers logements, ont débuté voilà maintenant un peu plus de 2 ans. La résidence Venelle Celadon a été livrée cet été, deux autres programmes sont en cours de réalisation.

Le Garage Peugeot y est installé depuis juin 2016. D'autres chantiers concernant les premiers logements sociaux ont démarré en fin d'année 2016, ceux de Domaxis (54 logements) et d'Immobilière 3F



Pose de la première pierre des opérations de Nafilyan, le 19 décembre 2016

(59 logements), en vue d'une livraison de logements courant 2018. Les programmes en accession libre

de Nafilyan (Opus Verde) et ceux de Polycités (Villa Flora) suivront. Le 19 décembre 2016 a eu lieu la pose de la première pierre des opérations de Nafilyan, en présence des élus de la Ville. Le chantier de construction du centre commercial Super U débutera en 2018 ainsi que celui du prolongement de la RD502 entre Bessancourt et Taverny.

La commune démarrera les études de faisabilité d'un nouveau groupe scolaire début 2017, pour une ouverture à la rentrée 2019.



Prenons soin de la forêt de Montmorency

Comprendre les coupes faites dans cette forêt par l'ONF

Nous avons près de Bessancourt, un espace de 2 200 hectares dont 1 972 hectares de forêt domaniale. Si une nouvelle forêt est en préparation sur la plaine de Pierrelaye/Bessancourt, il ne faut pas quitter des yeux la forêt de Montmorency, que vous êtes nombreux à fréquenter le week-end.

La vigilance est de mise car les chiffres sont inquiétants quant à la pollution laissée par des citoyens indécents, mais aussi parce que d'importantes coupes y ont lieu. L'ampleur et leur régularité nous questionnent malgré le moratoire obtenu en 2014 par vos élus. L'ONF a donc organisé plusieurs rencontres sur site avec les élus et les associations, mais aussi avec les citoyens qui le désiraient en octobre

et en novembre. Elle organise de nouveau ces visites au mois de mars 2017. Ainsi, nous avons appris que le châtaignier est l'essence essentielle de la forêt de Montmorency, celui-ci est frappé par la maladie appelée l'« encre du châtaignier », un champignon qui assèche l'arbre. Cela nécessite des coupes et son remplacement par les « chênes sessiles » pour diversifier les espèces et limiter ainsi la prolifération des maladies. La question des effets du réchauffement climatique se pose également, les trois hivers récents ont plutôt été cléments, mais seul un hiver rigoureux pourrait freiner la propagation de ce champignon. Il est important de rester optimiste, les forêts ont connu bien des crises par le passé, mais elles ont toujours su s'en relever.

Pour plus d'informations : <http://www.onf.fr>



Les Gazelles de Fayako courent ... pour la bonne cause !

En avril 2017, une équipe de sept femmes participera à la « Sénégalaise », course à pied solidaire 100% féminine sur le continent africain.

La Ville de Bessancourt soutient ces femmes à la recherche de financements pour mener à bien leur projet, à travers une aide financière. Ces sept femmes, dont Virginie, une Bessancourtoise, font ainsi rimer passion et engagement à travers le sport. Du 8 au 16 avril prochain, l'équipe féminine sera à Foundiougne au Sénégal pour participer à la « Sénégalaise ». Chaque matin durant 5 jours, elles vont courir de 8 à 12 kilomètres de piste pour rallier une école de la région. À l'arrivée, elles iront à la rencontre des enfants, partager des jeux et surtout distribuer du matériel scolaire qu'elles auront emmené dans leurs bagages. Cinq écoles bénéficieront ainsi des fournitures scolaires qu'elles espèrent récolter grâce à l'aide des écoles. La totalité du voyage étant à leur charge, les sportives ont lancé une cagnotte pour lever des fonds. Si leur projet vous touche, vos dons sont les bienvenus.

Rendez-vous sur leur cagnotte : www.leetchi.com/c/solidarite-avec-les-gazelles-de-fayako. Vous pouvez suivre leur aventure sur la page Facebook : www.facebook.com/lesgazellesdefayako

DOSSIER SPECIAL :

La maison Donald Winnicott



Le mot du Maire :

Forte d'une volonté politique affirmée depuis de nombreuses années en matière d'accueil du jeune enfant, l'équipe municipale a souhaité la création d'un nouvel équipement. Cette maison s'inscrit dans la continuité de l'offre de service tout en la renforçant.

Regrouper dans un même lieu des services qui, aujourd'hui, sont situés dans différents quartiers de la ville (Crèche familiale Les Petits Lutins, Halte-Garderie Les Ecuireuls, Jardin d'Eveil), permettra aux familles une meilleure identification et une meilleure lisibilité de l'offre petite enfance.

Bessancourt s'agrandit... Il nous fallait donc travailler pour l'avenir et avoir un service à la mesure de la ville de demain. L'implantation de ce nouvel équipement dans le quartier des Brosses et Malais dans l'enceinte du Groupe Scolaire Lamartine n'est pas un hasard.

Penser le Bessancourt de demain, c'est aussi avoir un juste équilibre dans les différents quartiers de l'offre de service public.

Dates clés :

- > Lancement du projet : 2014
- > Date de construction : 2015/2016
- > Date de livraison : Décembre 2016
- > Date d'installation : Janvier 2017

La Maison de la Petite Enfance : Qu'est-ce que c'est ?

La Maison de la petite enfance accueillera :

- > Un multi-accueil (24 enfants)
- > La Crèche familiale et son jardin d'éveil
- > Un Relai Assistantes maternelles
- > Un lieu d'accueil Enfants-Parents (L.A.E.P.)

Chiffres clés :

- > 69 places
- > 24 berceaux
- > 27 agents dans l'équipe
- > 1 171 784 €, montant de l'investissement dont la participation des financeurs :
CAF : 547 800€
CAVP : 189 831€



Une offre de service améliorée

Les enfants accueillis au multi-accueil bénéficieront de repas répondant à leurs besoins physiologiques fondamentaux : la découverte du goût et des saveurs, du plaisir de manger, tout cela dans un endroit privilégié et calme. À chaque âge correspond un rythme alimentaire. L'introduction de nouveaux aliments se fera en partenariat entre les parents et les professionnels, selon les recommandations du pédiatre de l'enfant. Un équipement adapté qui favorisera l'endormissement de chaque enfant à son rythme, respectueux de ses habitudes. C'est par l'observation mais surtout grâce à l'information recueillie auprès des parents que les professionnels pourront repérer les signes de fatigue de chaque enfant et ainsi répondre individuellement à son besoin de sommeil. La Maison de la Petite Enfance permettra donc, par son

aménagement, la mise à disposition « d'espaces de sommeil » que l'enfant pourra rejoindre ou solliciter lorsqu'il en ressentira le besoin. Ce lieu sera donc un espace privilégié et individualisé qui est présenté à l'enfant tout comme aux parents. Cet espace évolue en fonction de l'âge de l'enfant et de son degré d'autonomie : lit à barreaux pour les plus petits ou couchette au sol pour les plus grands.

La crèche familiale municipale

Elle accueille les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans et emploie des assistantes maternelles, rémunérées par la ville et agréées par le Président du Conseil Départemental. Les enfants sont accueillis à leur domicile. Elle concourt à l'intégration sociale des enfants porteurs de handicaps ou atteints de maladie chroniques pour permettre à tous les enfants d'être accueillis dans les mêmes conditions. Elle organise des séances de jardin d'éveil pour que les enfants s'initient à la vie en collectivité.

Le multi-accueil :

Il accueille les enfants âgés de 3 mois à 4 ans et permet aux parents non-salariés ou salariés à temps partiel ayant besoin de bénéficier d'un temps de prise en charge de leur enfant de manière occasionnelle (quelques heures, demi-journées ou journées par semaine). Il s'adresse aux enfants demeurant sur la commune de Bessancourt et a pour mission d'assurer la garde et de participer à l'éveil des enfants. Ces moments permettent aux parents de profiter de temps libre pour toutes leurs démarches et aux enfants d'acquérir une certaine autonomie et de s'initier à la vie en collectivité.



Parole d'élue :

Dominique SORBA, adjointe déléguée au Projet Educatif

Pourquoi créer cette structure ?

La création cet équipement a un triple objectif, celui de regrouper les services petite enfance de la ville dans un même lieu (crèche familiale, halte-garderie, jardin d'éveil), d'augmenter la capacité d'accueil et l'amplitude d'ouverture du multi-accueil et de créer de nouveaux services tels que le RAM (relais d'assistantes maternelles) et le LAEP (Lieu d'accueil enfants parents).

Quelles seront les principales missions de la Maison de la Petite Enfance Donald Winnicott ?

La principale mission est de répondre aux attentes des parents de jeunes enfants en matière d'accueil et d'informations. Le RAM a pour rôle d'informer les parents sur tous les modes de garde et activités proposées aux tout petits sur Bessancourt et d'être un lieu ressources pour les assistantes maternelles indépendantes. Quant à la question de la parentalité, transversale au Projet Educatif Territorial, elle sera, plus particulièrement présente lors d'actions ponctuelles qui y seront menées et au travers du LAEP.

Comment avez-vous construit ce projet ?

Ce projet a été initié en 2012 lors de la précédente mandature par Monsieur Poulet et le dossier de demande de financement CAF suivi par Monsieur Baudin adjoint à la Petite Enfance. J'ai repris le dossier en 2014. Depuis cette date, il a fallu choisir le projet architectural, suivre les travaux, écrire un projet d'Établissement, choisir et commander le mobilier, etc... Je souhaite renouveler mes remerciements au personnel du Service Petite

Enfance qui a fourni un très gros travail pour mener à bien ce projet ainsi que le personnel du Service Développement Urbain. Je remercie les services de notre principal financeur, la CAF, pour l'accompagnement apporté lors de cette phase de réalisation du projet.



La principale mission de cet équipement est de répondre aux attentes des parents de jeunes enfants en matière d'accueil et d'informations.



Parentalité

La place des parents



Le projet d'établissement (projet social - projet éducatif - règlement de fonctionnement) encadre le fonctionnement et définit les objectifs. Ce document important sera à la disposition des parents utilisateurs de ce service. Un accueil privilégié et individualisé de chaque famille sera fait.

Des réunions d'informations générales ou à thème seront proposées chaque année aux parents. Des professionnels de la petite enfance spécialistes des questions de parentalité animeront ces rencontres. Des fêtes ponctueront l'année et les rendez-vous incontournables, comme la fête de Noël, seront mis en place avec la participation des parents.

Des instances de concertation seront initiées avec les parents, afin que chacun puisse trouver sa place dans le fonctionnement de la Maison de la Petite Enfance.

Des professionnels compétents et mobilisés



Composition du service petite enfance :

- > Une coordinatrice petite enfance, Infirmière Puéricultrice, cadre de santé
- > Une coordinatrice adjointe, Educatrice de Jeunes Enfants

Commun aux deux structures

- > Une assistante : adjoint administratif
- > Un médecin vacataire
- > Une psychologue

Accueil familial

- > Une Directrice de la structure familiale (et coordinatrice petite enfance) : Infirmière Puéricultrice, cadre de santé
- > Une Directrice adjointe de la structure familiale : Educatrice de jeunes enfants
- > Des assistantes maternelles

Accueil collectif

- > Une Directrice de la structure collective (coordinatrice adjointe) : Educatrice de jeunes enfants
- > Deux auxiliaires de puériculture
- > Trois CAP petite enfance
- > Un agent petite enfance
- > Une intendante (office et linge)

Relais assistantes maternelles

- > Une éducatrice de jeunes enfants

Lieu d'accueil parents enfants

- > Trois personnes de l'équipe (Educatrice de jeunes enfants du Relais Assistantes Maternelles et CAP petite enfance)

Parole d'élus :

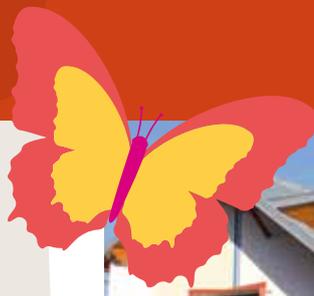
Jean-Luc DELECROIX,
Adjoint délégué
au projet urbain

Prévoir un équipement conséquent pour accueillir la crèche familiale et la halte-garderie a toujours été dans l'esprit des élus. La maison Donald Winnicott correspond aujourd'hui à la nécessité de prévoir l'arrivée de nouveaux habitants, d'ouvrir donc de nouvelles places (doublement progressif des places en halte.), de proposer de nouveaux services comme le lieu d'écoute Parents/Enfants ou le Relais d'Assistants Maternelles. L'équipement se voulant approprié aux besoins des enfants et des familles, il s'agit aussi d'un fonctionnement s'inscrivant dans la nouveauté, dans la volonté affirmée d'avoir un dialogue de qualité et bienveillant, les conditions souvent nécessaires pour accompagner les jeunes nouveaux parents. Ce projet s'écrit en lien avec celui fait autour de la parentalité l'an passé et qui se poursuit aujourd'hui sous une autre forme, nous y reviendrons ! Nous saurons être à votre écoute sur la préparation et de la gestion de cet équipement qui est avant tout le vôtre !



La maison Donald Winnicott correspond aujourd'hui à la nécessité de prévoir l'arrivée de nouveaux habitants, d'ouvrir donc de nouvelles places





Donald WINNICOTT, qui est-ce ?

Donald Woods Winnicott (1897-1971) est un pédiatre, psychiatre et psychanalyste britannique.



Pédiatre puis psychanalyste pour enfant, Donald Winnicott est un analyste expérimenté des premiers liens mère-enfant. Il a ainsi aidé des milliers de parents à mieux comprendre la vie émotionnelle des petits lors de ses émissions radiophoniques à la BBC. Intuitif et créatif, il est parvenu à une évidence : la nécessité de montrer aux mères qu'elles ont naturellement en elles de quoi aider leur bébé à se développer. Ne s'enfermant jamais dans une école établie, il a avancé avec audace des idées novatrices sur la psyché du bébé et de l'enfant. Winnicott a marqué l'histoire de la psychologie infantile pour ses contributions notamment sur le thème de l'objet transitionnel (pouce, bout de couverture, ours en peluche, le « doudou »). Selon Winnicott, au moment du coucher, le bébé a besoin d'emporter avec lui un « doudou » que, plus tard, il emmènera à l'école. Cet objet est « transitionnel », parce qu'il porte en soi toute transition : entre le jour et la nuit, entre la présence maternelle et son absence, entre ce que le bébé saisit de sa mère au-dehors de lui et ce qui demeure d'elle au-dedans de lui. L'objet est double : il « est » à la fois la mère et le bébé, dans son odeur se mêlent l'identité propre de l'un et l'autre. C'est pourquoi il ne faut jamais le laver, car il perdrait sa nature. Quand l'enfant emporte son doudou loin de la maison, il sent que sa maman lui donne toujours la main et que, lui aussi, est toujours avec elle. Winnicott apporte également un éclairage nouveau sur le fonctionnement mental du très jeune enfant. Il considère que le bébé est une personne dès les premiers jours. Il estime que le bébé sait plus de choses sur sa mère qu'elle en connaît sur lui car il a partagé durant 9 mois sa vie intime.



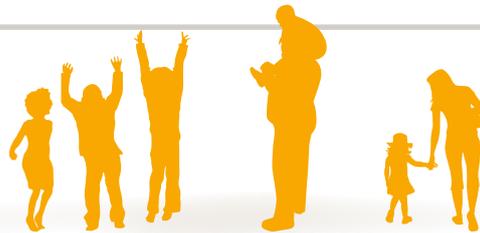
Un équipement moderne et adapté

Nous avons choisi le Cabinet COSTE et ORBACH pour réaliser ce nouvel équipement d'environ 500 m². L'enjeu consistait à transformer un bâtiment comptant 5 logements réservés aux instituteurs du Groupe Scolaire Lamartine en équipement public pour l'accueil du jeune enfant. Fort d'une expérience reconnue, le Cabinet COSTE et ORBACH a su, à travers sa présentation, convaincre les élus avec un projet innovant et riche en couleurs. Qui, aujourd'hui, pourrait soupçonner qu'hier encore ce bâtiment abritait des logements ?

Ce projet architectural a pris en compte un cahier des charges que les élus ont voulu exigeant. Des prescriptions environnementales, un bâtiment conforme à la réglementation thermique 2012, 60 m² de panneaux photovol-



taïques, une façade comportant une avancée recouverte d'une toiture douce et chaleureuse pour accueillir les enfants. Les espaces extérieurs ont fait l'objet d'un traitement paysager avec des aires de jeux et une clôture agrémentée de silhouettes animalières. L'intérieur, aux formes arrondies et colorées, a été pensé pour que les enfants s'y sentent bien.



Un partenariat fort avec les organismes extérieurs



La Maison Donald WINNICOTT est un lieu privilégié d'observation des enfants, de prévention et de soutien à la parentalité. Un travail partenarial est mis en place avec plusieurs institutions telles que la « Protection Maternelle et Infantile », le médecin de circonscription, la Caisse d'Allocations Familiales du Val-d'Oise, le

Conseil Départemental, le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce, la Mutualité Sociale Agricole et les associations locales. Un travail en transversalité avec les services de la ville, tels que la Bibliothèque, la Ludothèque, les écoles maternelles et les assistantes maternelles employées par des particuliers, verra le jour.



Coopération internationale

Une amitié franco-portugaise

Dans le cadre de sa coopération décentralisée avec la ville de São João da Pesqueira, le Maire de Bessancourt a reçu la délégation portugaise composée de Paulo PISCO, Député de l'Assemblée Républicaine, chargé des députés en Europe, d'António LIMA COSTA, Député, de José António TULHA, Maire de São João da Pesqueira et de Delfina DOS SANTOS TAVARES, adjointe au Maire, accompagnés par Eduardo PINTO, directeur associatif. Du jeudi 22 au lundi 26 septembre, la délégation portugaise a ainsi participé aux festivités en l'honneur de cette belle coopération, lors du week-end intitulé « le Portugal s'invite à Bessancourt » pendant le MCDD.

Leur séjour a débuté par une soirée consacrée au bilan des séjours jeunes organisés cet été dans les deux villes. Les élus ont pu échan-

ger avec les jeunes Bessancourtois et leurs parents. Le lendemain, ils ont visité l'Assemblée Nationale en présence de Jean-Noël Carpentier, Député de la circonscription. Samedi 24 septembre, le Maire, Jean-Christophe Poulet a inauguré la Rue São João da Pesqueira du nouvel ÉcoQuartier, en présence de la délégation portugaise, des élus de Bessancourt et des premiers habitants de la rue. Des habitants originaires de São João da Pesqueira étaient également présents. Cette inauguration fut l'occasion de rappeler l'importance des liens tissés entre ces deux villes et leurs habitants, depuis dix ans d'amitié et de partages. Il y a trois ans, les élus portugais ont donné le nom de Bessancourt à la première rue de leur nouveau quartier. Après un vote unanime du Conseil Municipal, Bessancourt a fait le choix de nommer



Dix ans d'amitié franco-portugaise

Il y a une dizaine d'années, la ville a mis en place une coopération décentralisée avec la ville de São João da Pesqueira, autour d'échanges de jeunes, de rencontres entre les écoles de musique, d'événements sportifs, mais également dans le cadre de réflexions sur des thématiques écologiques.

La richesse de ce jumelage lui a valu le « Grand Prix de la Ville Euro-citoyenne » décerné par le gouvernement français.



à son tour, une rue de son nouveau quartier des Meuniers « São João da Pesqueira ». La ville est particulièrement fière d'inaugurer cette rue, symbole de l'ouverture aux autres et de la solidarité.

Le week-end s'est poursuivi par la soirée consacrée à la culture portugaise avec la conférence débat sur l'apport de l'immigration portugaise en France à travers la littérature et le cinéma animée par Isabelle VIEIRA, auteure d'une thèse intitulée « Regards croisés franco-portugais: images des Portugais dans la littérature romanesque contemporaine » et Paulo PISCO, Député de l'Assemblée Républicaine, chargé des députés en Europe. Après cette passionnante conférence, la soirée se clôtura par un concert du groupe NOVA-IMAGEM, groupe de bal portugais en France.

Alerte météo

Le Plan prévention grand froid

Comme chaque année, à partir du 15 novembre, les équipes des services techniques ont pris toutes les dispositions nécessaires pour prévenir les désagréments météorologiques, tels que le gel ou les chutes de neige et ainsi garantir les déplacements sur la voirie communale et les accès aux équipements municipaux (écoles, Hôtel de ville, CCAS,...) dans les meilleures conditions.

Le Plan viabilité hivernale est mis en œuvre par une équipe de 10 personnes. Le déneigement de la ville peut prendre jusqu'à 3 jours en cas de fortes chutes de neige. Il est effectué à l'aide d'un tracteur équipé d'une lame et d'une saleuse pour les voies pentues fortement exposées au vent (donc au gel) et d'un camion benne avec saleuse pour les autres voies. Les interventions se font par ordre de priorité selon l'importance du trafic que supportent



les voiries (voirie principales, voies de desserte). Les accès aux bâtiments recevant du public (écoles, bâtiments municipaux, maison de retraite...) sont également dégagés en priorité. Aux abords de ces bâtiments, des agents à pied équipés de saleuses manuelles se chargent des trottoirs. Les routes départementales font l'objet de pré-salage par les services du Conseil Départemental. Un passage est assuré au minimum pour le déneigement des voies privées et en fonction du stock de sel, il est possible de faire des passages supplémentaires si nécessaire. Dans le cas de fortes chutes de neige ou d'un verglas persistant, le Maire se donne la possibilité de restreindre la circulation aux seuls

véhicules équipés de chaînes ou de pneus neige sur certaines voies en pente, afin d'éviter tout risque de blocage de la voie par un véhicule coincé.

En dehors des accès des lieux et bâtiments recevant du public, le déneigement des trottoirs est à la charge des riverains. L'arrêt municipal numéro St 407/2011 en fixe les modalités. Les propriétaires ou locataires sont tenus de racler puis de balayer la neige, sur les trottoirs, devant leur habitation jusqu'au caniveau. En cas de verglas, il convient d'y jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois. Il est interdit de sortir sur la rue la neige ou la glace provenant des cours et des jardins des propriétés.

Cadre de vie

La place de la gare évolue



Suite à l'ouverture au printemps 2015 de la résidence Villa Verde à proximité de la gare, la Ville a procédé dans un premier temps à la pose de mobilier urbain (barrières et potelets), de manière à garantir la sécurité des cheminements piétons et vélos. Depuis la mi-octobre, les usagers de la gare peuvent profiter des bancs installés au pied de jardinières et des services proposés par le nouveau commerce.



Protection de l'environnement : publication de jugement

En 2010, la commune de Bessancourt a constaté des travaux illégaux d'exhaussement, de remblais et de décharges au lieu-dit du Bois de Poële, bande agricole située entre la RD 191 et la RD 411 et en limite de Pierrelaye. Cette partie de plaine agricole classée en zone naturelle au Plan Local d'Urbanisme depuis son approbation en 2006, est protégée en raison de sa qualité paysagère et des éléments qui la composent. Afin de faire respecter les dispositions du PLU, le Maire a donc exercé ses pouvoirs de police en matière d'urbanisme et d'environnement.

Après une instruction juridique du dossier, le prévenu, en tant que gérant de la société, a été reconnu coupable des faits, et condamné par le Tribunal de Grande Instance de Pontoise fin 2015 à payer une amende de 20 000 euros et à payer à la commune de Bessancourt la somme de 4 000 euros à titre de dommages et intérêts. Le Tribunal de Grande Instance de Pontoise a ordonné également la remise en état des lieux (suppression des exhaussements, remblais et décharges, retrait des apports de déchets, remise à niveau du terrain).

Commerce

Changement de propriétaire

Vous avez dû le remarquer, la boulangerie « Au Blé d'Or » a changé de visage. Depuis le 2 août, Thierry CARDET est l'heureux propriétaire de cette boulangerie du centre-ville. Originaire de Normandie, et après un passage par l'Oise, ce boulanger conquis par le dynamisme de Bessancourt, a décidé, après plusieurs visites, de prendre ses nouveaux quartiers dans notre commune. Ne connaissant pas du tout Bessancourt, il saisit cette opportunité en juillet 2016, après une signature assez rapide. Son arrivée soudaine, ne fut pas toujours comprise par les habitués du Blé d'Or, chacun étant surpris par le départ des anciens propriétaires. Malgré un début un peu difficile, la nouveauté de sa gamme et la belle équipe qu'il a constituée avec deux anciens salariés du Blé d'Or et une nouvelle vendeuse, motive ce nouvel habitant de Bessancourt qui espère conquérir



le cœur des Bessancourtois grâce à son fameux « Pays d'Auge », une belle pomme amande imbibée au Calvados mariée à une meringue italienne. Proposant des plats cuisinés et des sandwiches frais et copieux, vous pourrez également découvrir son chouchou qui semble bien plaire

pour un début. Thierry CARDET est confiant, il espère pouvoir faire sa place grâce à sa carte qu'il vous propose de découvrir sur le facebook de la boulangerie (FB : boulangerie cardet bessancourt). Rendez-vous au Blé d'Or pour encourager notre nouveau boulanger.

Solidarité

Aider les plus démunis

Depuis près de sept ans, le CCAS de la ville de Bessancourt entretient un partenariat fort avec La Croix Rouge. Le froid étant de retour, le CCAS et l'antenne locale de La Croix Rouge ont réactivé depuis le 17 octobre 2016 le dispositif de maraudes sociales. Dans un contexte de paupérisation de la société, où les difficultés pour subvenir aux besoins les plus primaires (se nourrir, se loger, se vêtir) sont de plus en plus grandes, les deux partenaires poursuivent leurs actions auprès des plus démunis. Ces maraudes offrent à ces derniers, en sus d'un accueil chaleureux, la possibilité de s'attabler autour d'un repas chaud et de pouvoir, le cas échéant, prendre une « bonne douche ». Tant de plaisirs simples dont sont exclus un grand nombre de nos concitoyens. Une avanie dans une société au sein de laquelle opulence et progrès sont les maîtres mots.

PERMANENCES CAUE 95 :

Conseil Architectural Gratuit et Indépendant :

Vous souhaitez construire, agrandir, aménager, rénover ?

Des architectes-conseillers vous aident à analyser vos besoins et à vérifier la faisabilité de votre projet.

**Prochaine permanence au
Service Urbanisme :
lundi 09 janvier
et lundi 13 février
de 14h00 à 17h00**

Uniquement sur rendez-vous
au 01 30 40 44 90

Environnement

Compostez chez vous !

Le **Syndicat Tri-Action** qui fait la promotion du compostage domestique depuis 2002, a renouvelé son offre de composteurs individuels. Le principe reste toujours le même, en tant que foyer dépendant du Syndicat Tri-Action, vous avez la possibilité d'obtenir un composteur contre une participation financière. Très pratique pour le compostage des déchets de la cuisine et des déchets de jardin en engrais naturel, 2 types de composteurs, 1 en bois et 1 en plastique sont proposés en différentes tailles en fonction de la taille de votre foyer et de votre jardin. Une nouveauté cette année : le lombricomposteur, plus adapté aux foyers résidant en appartement.

Pour plus de renseignements :
01.34.18.30.13
c.lomas@syndicat-tri-action.fr
www.syndicat-tri-action.fr
rubrique info pratique.

Exposition

What's going on ?

Si ce mot «**Motown**» vous est familier c'est parce qu'il fait écho à cette extraordinaire période où la musique contemporaine a vu apparaître un nouveau souffle musical ayant marqué à tout jamais des générations d'artistes. Marvin Gaye, Otis Redding, Stevie Wonder, Diana Ross, The Supremes ou encore Mickaël Jackson, autant d'artistes qui vous ont enchantés et qui ont porté la Motown vers un succès incontestable. Revivez un

concert aux ambiances de dancing-club orchestré par les plus grands tubes soul des années 70. Aurélie VANDENWEGHE est une photographe professionnelle spécialisée dans l'art du portrait. Inconditionnelle du Noir et Blanc, elle photographie des hommes, des femmes, des enfants, des gens comme vous et les autres... C'est avec tendresse et sensibilité qu'elle parvient à capter le meilleur de chacun d'entre nous.



Du 29 janvier au 3 février

Vernissage vendredi 27 janvier à 19h à l'espace Marc Steckar - Entrée gratuite



Musique

Scène ouverte

« **Yes we sing** »

2^{ème} édition spéciale
Motown

Pour cette 2^{ème} édition, la Jam session mettra à l'honneur les artistes de la Motown. Mickael Jackson, Stevie Wonder, Otis Redding, Marvin Gaye, autant de chanteurs cultes qui ont accompagné différents moments de nos vies.

Vendredi 27 janvier de 20h à minuit

Foodtruck Chick'N Kreyol
Entrée gratuite



Danses urbaines

Hokagenin Battle

Lors de nombreuses participations à des «**Battles**» de danse Hip Hop, Abibou «**Playmo**» Kébé (Danseur, Chorégraphe, et Créateur de l'évènement) s'est aperçu qu'il y avait des «**Battles**» pour pros, d'autres pour novices... Mais jamais les deux niveaux n'étaient regroupés dans une même équipe. Étant lui-même professeur, il aurait aimé pouvoir danser avec certains de ses élèves. Une façon nouvelle de transmettre sa passion pour la danse. C'est donc en 2007 qu'il décide de monter et d'organiser l'Hokagenin Battle... Hokagenin Battle c'est un professeur (Hokage) et son élève (Genin) unis dans la même équipe représentants

leurs «**villages**», ou leurs écoles. Le but de ce battle est de regrouper sur le même «**Battle**» des niveaux et générations dans une même équipe et de donner confiance et encourager les élèves pour leur futur. Il vise à permettre aux élèves de mettre en pratique ce qu'ils ont appris par leurs professeurs, de provoquer un réel travail en commun entre le professeur et l'élève.

Condition : Afin d'éviter de retrouver juste des amis, et rester réellement dans le concept, 8 ans d'écart minimum entre les deux danseurs(ses) sont requis. Pièce d'identité obligatoire, les enfants mineurs sont acceptés... Bessancourt entre dans l'aventure après 3 premières éditions (2007, 2008, 2009) qui furent un vrai succès, en réunissant plus de 300 personnes à chaque édition et plus de 150 danseurs(ses). Dans les équipes, on retrouve père et fils, frère et sœur, et évidemment professeurs et élèves. Le «**village**» vainqueur se verra offrir un trophée représentant le plus fort «**village**» de la contrée, jusqu'au prochain tournoi, sauf s'il arrive à garder et maintenir son statut.

Dimanche 12 février de 10h à 19h

Pré sélections, le matin, à l'Espace Marc Steckar, Battle, l'après-midi, en Salle Paul Bonneville - Entrée gratuite



Soirée Gala pour la Bess'Party

Pour cette 3^{ème} édition des Bess'Party, la ville invite les jeunes Bessancourtois à une soirée «**Gala**». Le principe est simple : pour une entrée à 5€, les jeunes dîneront lors d'un apéritif dînatoire avec en toile de fond des surprises sur scène grâce à un mentaliste et un hypnotiseur qui

animeront la soirée. Les recettes de la soirée seront reversées à l'association caritative œuvrant dans l'humanitaire présentée aux jeunes durant la soirée.

Samedi 14 janvier à 20h

Salle Paul Bonneville



Festival Passages Clownés

Imagine-toi avec Julien Cottereau !

D'abord une goutte d'eau qui tombe, des pas qui s'approchent et ça commence !

Dans d'inquiétants borborygmes et sifflements, un personnage au physique incertain, mélange d'un Buster Keaton, d'un Pierrot Lunaire et d'un Pinocchio qui aurait grandi trop vite, semble être craché sur scène ! Personnage absurde, tendre et naïf, habillé de pantalons trop courts et coiffé d'un drôle de chapeau, ce garçon à tout faire commence à balayer la scène quand il découvre qu'il est observé... Aucun décor, aucun artifice, aucun accessoire ! Juste un être dont le talent de mime bruiteur fait naître un monde de monstres et de princesses, un monde de tendresse et d'émotion avec simplicité et grâce. S'il a besoin de quelque chose, il l'invente ! Avec ce talent immense, il donne habilement la vedette au public. Un spectacle uni-

versel qui s'adresse à ce que l'humanité a de plus beau, de plus rare, de plus cher : notre enfance qu'il nous fait retrouver avec émerveillement.

Avec son personnage atypique, Julien COTTAREAU nous entraîne dans un spectacle universel qui s'adresse à ce que l'humanité a de plus libre et joyeux : l'enfance, qu'il nous fait retrouver avec émerveillement par le rire et sans un mot.

Julien Cottereau est comédien, clown, mime, Il reçoit pour « Imagine-toi » le Molière 2007 de la Révélation masculine et le Prix SACD « Nouveau Talent One-Man-Show » en 2008 grâce à sa tournée nationale et internationale (France, Suisse, Belgique, Allemagne, Australie, Chine, Tunisie, Brésil, Ecosse, USA). Il est également nommé aux Globes de cristal en 2009.

Samedi 4 mars à 21h

Salle Paul Bonneville - Entrée gratuite

Découverte

Musiques à tous vents !

Il fût un temps, pas si lointain, où l'on imaginait qu'une femme n'avait pas assez de souffle pour jouer du cor ou du basson, que jouer du hautbois déformerait les traits de son visage... À travers ce programme de musique française, le quintette à vent Aquilon fait la part belle aux femmes compositrices ayant elles aussi bravé les convenances, ainsi qu'au quintette à vent français, célèbre formation des années 1950/1960 pour laquelle de nombreuses pièces ont été composées. Homogénéité, précision, expressivité et légèreté sont des termes qui reviennent dès qu'il est question du Quintette Aquilon. La curiosité et l'engagement de ces cinq musiciennes sont toujours plus appréciés et cet ensemble collectionne prix et récompenses. Son



dernier album, Bohemian Wind Quintets, a remporté en 2011 le prix Écho Klassik du Meilleur enregistrement de musique de chambre du XX^e siècle. Aquilon fait un petit détour par Besançon, abandonnant les grandes salles et festivals prestigieux qui l'accueillent habituellement. C'est un régal de sonorités souvent méconnues qui conclut le festival «Hiver Musical» par un élégant mariage de musique... masculine et féminine !

Vendredi 17 mars à 20h30

Eglise Saint-Gervais Saint-Protais

Entrée libre

Stages et activités



Stage scientifique

« Mon corps :

cette machine fantastique ! »

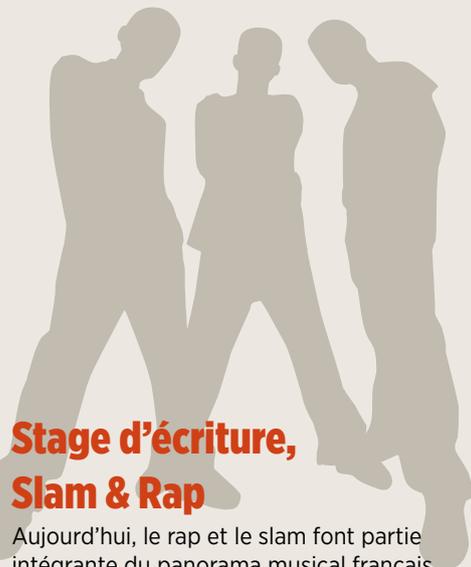
Les enfants partiront à la découverte de la plus belle machine du monde : le corps humain ! Par le biais d'expériences scientifiques et de manipulations, ils comprendront comment les poumons, le cœur, le système digestif et le cerveau « travaillent » ensemble.

Pour les enfants du CP au CM2, le stage est animé par le Professeur Bubulle de l'Association « Les savants fous ».

Du mardi 7 au vendredi 10 février 2017

De 9h30 à 12h à la Bibliothèque Keller

Stage gratuit mais inscription indispensable



Stage d'écriture, Slam & Rap

Aujourd'hui, le rap et le slam font partie intégrante du panorama musical français. Et même s'ils sont le moyen d'expression des contestataires, il en émane une époustouflante poésie.

À travers des exercices ludiques, votre intervenant, Lunik, (gagnant du célèbre Rap Contenders) partagera avec vous son expérience et vous accompagnera vers des techniques d'écriture (rimes, jeux de mots, champs lexicaux), afin d'amener vos textes de rap et de slam vers de véritables formes d'expressions poétiques et musicales ouvertes à tous. Cet atelier qui se déroulera sur une semaine, se clôturera par une session freestyle ouverte au public le vendredi 10 février à 18h.

Du 6 au 11 février 2017 de 14h à 17h

Espace Marc Steckar

Expression d'élus

C'est votre troisième mandat, qu'est-ce qui vous a poussé à repartir sur cette nouvelle liste ?

Je tenais à repartir pour un 3^{ème} mandat, afin de continuer à répondre aux besoins du milieu associatif. Depuis 2001, avec l'équipe municipale conduite par Jean-Christophe Poulet, nous continuons à partager les projets qui correspondent aux attentes des Bessancourtois.

Parlez-nous de votre délégation ?

Avec Farid Lazaar, nous portons la délégation « sport et vie associative », nous nous efforçons de rencontrer les différents bénévoles de toutes les associations. Nous essayons de répondre au mieux à leurs besoins, en terme de créneaux, de nouveaux équipements,

Il y a eu de nombreuses réalisations comme le parcours santé, la piste d'athlétisme, l'amélioration des créneaux horaires et à présent, la possibilité d'utiliser les complexes pendant les week-ends.

Qu'est-ce qui vous plaît le plus dans votre rôle d'élus ?

La rencontre avec les associations qui permet d'améliorer ensemble les modes de fonctionnement. Les événements que nous organisons ensemble également, comme la fête du sport ou la soirée des bénévoles, qui sont autant de projets qui nous rassemblent et nous incitent à travailler toujours plus ensemble.

Quels sont vos objectifs pour ce mandat ?

Mes objectifs pour ce mandat sont principalement tournés vers le besoin de répondre aux demandes pour une meilleure pratique du sport pour tous, comme par exemple pour le dojo pour les sports de combat, le court couvert pour le tennis ou encore la rénovation du terrain de Maubuisson.

Quel message souhaitez-vous faire passer aux Bessancourtois(es) ?

Je leur demande d'être patients car la réalisation de projets sportifs prend du temps. L'objectif est de faire bénéficier d'activités riches et diversifiées le plus grand nombre de Bessancourtois.

“ La rencontre avec les associations permet d'améliorer ensemble les modes de fonctionnement ”



Jean-Pierre Gaffez

Adjoint délégué au projet sportif et à la vie associative

Pôle Aménagement du Territoire

Jean-Luc DELECROIX, adjoint au développement urbain et Estelle CABARET, adjointe en charge de l'environnement et du cadre de vie, vous reçoivent sans rendez-vous, les 21 janvier et 25 février 2017 de 10h à 12h.



Jean-Luc DELECROIX



Estelle CABARET

Conseil Local de Paisibilité et de Sécurité



William MOSSE



Stéphane Jouneau

Les prochaines permanences du CLPS auront lieu les 21 janvier et 25 février 2017 de 10h à 12h.

Bessancourt soutient Paris pour les Jeux Olympiques 2024

Lors de la séance du Conseil Municipal du 13 octobre 2016, les élus de l'ensemble du Conseil ont apporté leur soutien à la candidature de la ville de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques incarnent des valeurs sportives, éducatives et citoyennes auxquelles la commune de Bessancourt est attachée. Elle soutient cette candidature qui favorise le rayonnement de la France à travers cet événement valorisant un esprit unique de célébration universelle. Les élus de la ville souhaitent vivement que cette candidature soit retenue par le Comité International Olympique, car le sport, porteur de valeurs universelles à la fois dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'environnement, du bien-être ou encore de la cohésion sociale, est un formidable outil de valorisation du vivre-ensemble. Les retombées pour la France, Paris mais aussi Bessancourt seront positives et développeront un esprit fédérateur dans toutes les disciplines sportives.



TRIBUNE DE LA MAJORITE DYNAMIQUE BESSANCOURT

Une dynamique pour Bessancourt aux côtés des habitants !

La 6^{ème} réunion publique dédiée au projet de réhabilitation du quartier des Coupilliers des Brosses et Malais a eu lieu le 10 décembre 2016.

Vous étiez nombreux à ce rendez-vous souhaité par le Maire et en présence du bailleur.

Des pavillons ne correspondant plus aux nouvelles normes doivent être remplacés d'après le diagnostic du Bailleur et propriétaire Domaxis. La première partie de la réunion a été consacrée dédiée au projet d'ensemble de cette rénovation et au rappel des engagements demandés par la Mairie au bailleur :

> pas de locataires déplacés avant, pendant et après les travaux.

> un nombre de logements suffisant doit être réalisé pour reloger tous les locataires, y compris les enfants devenus majeurs habitant chez leurs parents et éligibles aux logements sociaux.

> une programmation par tranche en tenant compte des besoins de tous et en veillant à ce que les habitants de la dernière tranche bénéficie des mêmes droits que ceux de la première.

> une priorité dans le projet aux pavillons et pavillons superposés avec en plus quelques petits collectifs (R+1+combles) de 6 à 8 habitations maximum pour loger les jeunes couples, et les personnes isolées.

> Une présence d'espaces verts, d'espaces de jeux, de jardins familiaux.

Le projet urbain présenté par les architectes répond à cette demande.

La question centrale est celle du type de relogement et du montant des loyers. Si des réponses ont été apportées, d'autres restent encore en suspens et devront faire l'objet de réunions entre l'amicale des locataires et le bailleur pour aboutir à une charte. Cette charte sera soumise au conseil d'administration de Domaxis, à l'amicale des locataires et au Conseil Municipal. Ce n'est qu'au terme de ces négociations que pourra être évoqué le lancement du projet dans sa phase opérationnelle. Le défi est de conserver ce que nous aimons dans ce quartier, de prendre soin de chaque habitant, et d'avoir de belles réalisations. Le groupe « Une dynamique pour Bessancourt » compte des habitants des Brosses et Malais parmi les élus du Conseil Municipal. Nous sommes aux côtés des habitants.

Une concertation est également à mener avec les riverains du quartier concernés par la réhabilitation, Avenue de la République et rue des Hivets.

La concertation doit continuer pour affiner le projet.

Rejoignez-nous sur notre page Facebook
«Dynamique Bessancourt» :
www.facebook.com/bessancourt2014

Le groupe
« Dynamique Bessancourt »

TRIBUNE DE L'OPPOSITION BESSANCOURT-RENOUVEAU

Tribune
non communiquée

Le groupe « Bessancourt nouveau »
Francis BALLAND - Jean-Paul MASCHERONI
Nadine BOUCHER - Erick VAN HOOREBEKE
Madeleine MAZO



RECENSEMENT

de la population 2017

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Le recensement par internet, c'est plus pratique !

www.le-recensement-et-moi.fr



Du 19 janvier au 18 février

Le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple



Insee & votre commune